



Procès-verbal de
L'assemblée générale ordinaire 2018
du TC La Venoge
le 6 mars 2018 à 20h00
Au Vieux Collège à Echandens

Ouverture de l'Assemblée par Ramiro Rodriguez, président, à 20h02.

1. Bienvenue

Salutations à l'Assemblée. Le président remercie encore une fois les présents pour leur fidélité. Un grand merci va aux autorités, pour leur présence à cette assemblée (Mme le Syndic) ainsi que pour leur soutien aux différentes manifestations organisées par le tennis.

Le président excuse les membres suivants :

Sarah Wieland, Jacqueline Bond, Véronique Miéville, Simon Toros, Nicole Gabella, Fabien Desceudres, Ceresa-Corthésy Joëlle, Famille Atasanov, Corthésy Dominique, Garcia Antonio, Jaillet Philippe, Gillieron Marie Louise, Landolt Jean-Marc et Josiane, Bongni Jean-Marc, Schuepbach Thierry, Da Silva Luis, Gogniat Sébastien, Rosselet André, Kind Simon. Muller Delphine, Furiga Louis, Pache Thiery et Quentin Vincent.

L'assemblée est priée de signer la liste de présence. Le président demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

2. Procès-verbal assemblée du 6 avril 2017

Le PV étant mis à disposition des membres sur le site internet, il n'a pas été envoyé à chacun. Après consultation « individuelle » (mise à disposition d'exemplaires sur les tables) l'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'année 2017, tout en l'approuvant.

3. Rapport 2017 du Président

Le président commence son rapport en mentionnant que nous avons commencé la saison début avril avec la désormais traditionnelle journée « portes ouvertes » et l'apéro de rigueur. Nous avons continué la saison avec les activités suivantes :

La Nuit du double

Le 24 juin a eu lieu l'une des plus belles soirées tennistiques de l'année car elle nous permet des rencontres magnifiques, surtout parce qu'elle est ouverte à tous, membres et non-membres, familles et amis.

Cette année c'était une joie de compter parmi nous des familles avec des enfants.



Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé : la formule n'a pas changé, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. En somme, une excellente soirée pour partager notre sport et surtout, après l'effort, une grande grillade dans une ambiance festive.

Le Mouvement Juniors

Notre mouvement juniors se porte bien puisque quelque 25 élèves ont pris des leçons de tennis durant la saison d'été 2017. C'est toujours un plaisir pour nos jeunes de jouer en plein air avec les copains – la plupart du temps par groupes de 4 – et sous la supervision de professeurs qualifiés, tous de l'école Sandro Tennis. Nous les encourageons à poursuivre la pratique de ce magnifique sport l'an prochain et, pourquoi pas, à s'inscrire dans une équipe interclubs juniors pour faire un premier pas en compétition et découvrir de nouveaux partenaires de jeu.

Tournois Interne

Même formule à deux phases que l'année dernière. Après une première phase de classement, le tournoi se fait par élimination directe. Trois groupes y ont participé : Dames et Messieurs non classés ainsi qu'un tableau des messieurs classés. Chez les dames nous félicitons Joëlle Ceresa-Corthésy qui a fait son retour en remportant le tournoi. Chez les hommes c'est Alexandre Scheuner qui a gagné contre Laurent Barsin. Chez les classés, Laurent Bourgeat a pris le dessus sur notre organisateur Stéphane Schilt. Un grand bravo à tous les participants.

Interclubs Dames

Le championnat Interclubs voit s'affronter des centaines d'équipes car c'est la compétition la plus importante de Suisse. Nos dames ont encore fait une belle saison en 2ème ligue se classant 2èmes sur 5.

Coupes Bellaria et Lombardet

Réservés aux non licenciés qui ont envie de participer à des matchs régionaux sans se prendre au sérieux, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région.

Bellaria : Nos dames sont arrivées en finales, malheureusement perdue 4-3. Bravo à elles.

Lombardet 1 et 2 : Les deux équipes masculines, jouaient en ligue A. La première s'est classée en queue du peloton, elle a dû jouer un match de relégation qu'elle a gagné pour garder sa place. Par contre, la deuxième a confirmé sa force en se classant 2èmes.

Fêtes du Château

Comme tous les trois ans, ces fêtes ont vu un énorme succès. Dirigés par Sandrine, beaucoup de membres et amis du club ont travaillé dans la joie à la restauration pendant les deux soirées.

D'autre part, la présentation de notre Club lors de l'accueil de nouveaux habitants nous a permis d'ouvrir notre club à de nouveaux membres.

4. Rapport du caissier

Il est projeté aux membres présents 2 pages contenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017. Ces documents sont joints au PV.

Avant de passer à l'exercice 2017, une précision est faite concernant le bilan 2016 qui présentait un bénéfice de CHF 20'838 mais qui, après entretien avec la



Fiduciaire, a été réduit à CHF 838 en amortissant de CHF 20'000 l'immeuble. Pour cette raison le montant de départ pour l'exercice 2017 ne correspond pas à celui de clôture des comptes 2016.

L'exercice 2017 a dégagé un bénéfice de CHF 804.90

Les parts sociales passent à CHF 12'200 car la Commune a fait cadeau au club des CHF 8'000 qu'elle détenait. Le Caissier profite de l'occasion pour remercier les autorités communales pour ce soutien indispensable à l'avenir du club.

Le caissier explique aussi que toutes les provisions présentes dans l'exercice 2016 ont été supprimées et rassemblées en une seule ligne « Capital » car il en découle aucun avantage financier.

Plus en détail : les cotisations sont stables, la location du Clubhouse en hiver coûte de l'argent en chauffage mais on maintient cette possibilité car cela a un rôle associatif. Le frigo a boissons ne rapporte rien et sur les explications il est avancé la possibilité que cela soit peut-être lié au fait que les gens quand ils jouent n'ont pas de cash sur eux. Il est décidé de mettre 1 feuille sur le frigo afin que les gens puissent indiquer leur consommation et payer en un deuxième temps.

Pour conclure, les Fêtes au Château vont rapporter CHF 1'700 au club. L'AG vient d'avoir lieu et ce montant sera versé prochainement sur le compte du club

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément à leur mandat, André Rosselet et Georges Caron ont procédé le 14.02.2018 à la vérification des comptes 2017 du Tennis Club La Venoge.

L'examen :

- Des divers mouvements financiers ;
- Des justificatifs s'y rapportant ;
- Du solde en caisse ;
- Du solde bancaire (cpte Raiffeisen)

A démontré l'exactitude et la bonne tenue des comptes précités. Y compris la modification faites à l'exercice 2016 mentionnée précédemment.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs des comptes prient l'Assemblée de bien vouloir : approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés, donner décharge au caissier et donner décharge aux vérificateurs.

Les différents rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Election à la vérification des comptes

M. Georges Caron devient 1^{er} vérificateur
M. Simon Kind devient 2^{ème} vérificateur
M. Pascal Perraud est élu suppléant



7. Admissions/Démissions

Le Président rappelle à l'assemblée que le renouvellement des licences se fait de manière automatique, et qu'il est de la responsabilité des membres de faire part de leur renoncement s'ils ne souhaitent plus prendre de licence, sans quoi le montant est dû.

Admissions :

Cette année nous avons déjà reçu une nouvelle admission : *M. Barrat Romain*.

Démissions :

Nous avons le regret de noter les démissions suivantes : *Famille Bourgeat, Heinzelmann Lionel et Michelle Dedelley*.

8. Election du comité

Le comité étant élu pour 3 ans et rééligible est aujourd'hui composé de :

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Ramiro Rodriguez | Président |
| Joëlle Ceresa-Corthésy | Vice-présidente et responsable CT |
| Luca Ceresa | Secrétaire et Webmaster |
| Christian Muller : | Caissier |
| Sandrine Corthesy | Responsable des manifestations |
| Laurent Barsin | Sponsoring |
| Federico Quevedo | Infrastructures |

Ces personnes se représentent pour la nouvelle saison.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats mais aucune autre candidature spontanée n'est présentée.

L'élection se fera à la majorité des membres présents et le nouveau comité est élu en bloc par acclamation.

9. Agenda 2018

L'agenda 2018 apparaîtra dans le nouveau bulletin d'informations, qui sera envoyé aux membres par email.

Les membres peuvent déjà réserver :

- le 15 avril pour l'ouverture des courts
- le 22 avril pour le Brunch et l'échanges des cartes
- le 23 juin pour la Nuit du double

Les membres sont informés que cette année nous allons procéder à une « régénération light » des courts par l'entreprise Real Sport. Ceci aura un coût d'environ CHF 20'000 (15'000 pour les 3 courts + 5'000 de matériel divers).



10. Divers (Projet de rénovation courts et Clubhouse)

Ce projet avance mais malheureusement plus lentement que prévu. Les raisons sont plutôt administratives et nous devons avancer pas à pas.

Comme nous vous l'avions informé l'année dernière, nous travaillons avec la Municipalité que nous remercions et qui est représenté aujourd'hui par Mme. Le Syndic.

La première étape était l'Extinction du droit de superficie au bénéfice de la commune d'Echandens,

En effet il y a plus de trente ans la commune avait mis à disposition les terrains pour une durée de 50 ans. Etant donné la nouvelle situation il était impératif que nous signions l'extinction du droit de superficie au bénéfice de la commune. La demande a été faite et nous avons reçu le projet de radiation qui nécessite maintenant une séance avec la Municipalité pour clarifier certains détails.

Parts sociales : après avoir émis la possibilité de dissoudre le club (avec la conséquence de la liquidation des avoirs et des parts sociales). Puis, dans la foulée, créer un nouveau club. Le comité s'est à nouveau réuni avec l'avocat. La conclusion de cet entretien est que cette procédure serait beaucoup trop longue et couteuse. Nous avons donc opté pour la solution de garder le club et en un premier temps de s'approcher des personnes ou institutions qui détiennent des parts sociales et leur demander leur cession ou dans les cas contraires, les rembourser. Sur cet aspect La commune qui était détentrice des parts, les a cédés au club, nous lui réitérons nos remerciements. Nos finances étant saines, nous constituerons une provision pour d'éventuels remboursements.

A ce stade, l'avocat doit discuter avec la municipalité pour obtenir son accord afin de, selon sa recommandation, lancer une procédure judiciaire qui durera 9 mois et coûterait environ CHF 1'600 pour régler cette histoire de parts sociales.

Nous espérons que nous pourrons maintenant avancer un peu plus vite

Question de Pascal Perraud: La liste des détenteurs de parts sociales est-elle longue ?.

Réponse du président : *Pas beaucoup mais nous ne sommes pas sûrs à 100% que cette liste est complète, par contre le club peut en assumer les risques. Le caissier affiche la liste à l'écran et explique que nous allons essayer de contacter tout ceux qu'on peut.*

Question de Sofia Currit: Un avis dans la feuille officielle suffit ou il faut les contacter personnellement ?

Remarque du Caissier : *Pas nécessaire mais à clarifier avec l'avocat.*

Question de Luc Vittoz: Pendant les 9 mois que durera la procédure judiciaire, on peut avancer sur le projet ?

Réponse du président : *On pourra demander à la Municipalité de libérer le budget pour lancer l'étude avec l'architecte.*

Remarque d'Irene Caron (Syndic): *La Commune ne peut pas engager de l'argent avant la résolution de point ouvert extinction droit de superficie et parts sociales.*



Question de Luc Vittoz: Les invitation peuvent être facturées en fin de saison ?

Réponse du Secrétaire : Oui, c'est possible. A noter sur le règlement.

Remarque de Luc Vittoz: Dans la convocation à l'AG il n'est pas indiqué où on peut trouver facilement le PV de l'année précédente.

Réponse du Secrétaire : Dès cette saison la convocation à l'AG va être envoyée uniquement par email et le PV sera joint.

Remarque d'Irene Caron (Syndic): Il serait bien que le tennis mette un article dans Le Journal d'Echandens pour présenter le projet de rénovation.

Réponse du président : Ça sera fait d'ici fin mars.

11. Propositions individuelles

Pas de propositions individuelles.

Clôture de l'assemblée par le président à 21h11, suivie d'un apéritif.

Le Président

Ramiro Rodriguez

Le Secrétaire

Luca Ceresa

Compta 2017 - Tennis-Club la Venoge

Bilan final

01.01.17 - 31.12.17

| Actif | | Précédent | Passif | | Précédent |
|--------------|-----------------------------|------------------|---------------|------------------------------------|------------------|
| 1 | Actifs | | 2 | Passifs | |
| 10 | Actifs | | 20 | Dettes à court terme | |
| 100 | Liquidités | | 230 | Passifs transitoires | |
| 1000 | Caisse Principale | 2'780.95 | 2301 | Produits constatés d'avance | 0.00 |
| 1020 | RAFFEISEN - cpte no 2978.97 | 98'374.51 | 24 | Dettes à long terme | 6'000.00 |
| 14 | Actifs immobilisés | | 240 | Dettes financières à long terme | |
| 1600 | Immeubles | 26'800.00 | 2450 | Parts sociales | 12'200.00 |
| | | | 260 | Provisions | 20'200.00 |
| | | | 2600 | Provision pour travaux s/immeubles | 0.00 |
| | | | 2610 | Provisions pour Architecte | 0.00 |
| | | | 2641 | Provisions sur mat. informatique | 0.00 |
| | | | 28 | Capitaux propres | |
| | | | 280 | Capital/Privé | |
| | | | 2800 | Capital | 114'950.56 |
| | | | | Bénéfice exercice/Perte exercice | 0.00 |
| | | | | Différence (capital) | 804.90 |
| | | | | Différence précédente (capital) | 838.35 |
| | | 127'955.46 | | | 127'955.46 |
| | | 133'150.56 | | | 133'150.56 |

Compta 2017 - Tennis-Club la Venoge

Pertes et Profits

01.01.17 - 31.12.17

| Charges | | Précédent | Produits | Précédent | | |
|----------|---|-----------|----------|---|-----------|-----------|
| 4 | Charges de fonctionnement | | 3 | CA des ventes et prestations de services | | |
| 42 | Charges usuelles | | 32 | Ventes | | |
| 4200 | Entretien des courts | 7'657.20 | 3200 | Boissons Local Réservations | 27.45 | 120.30 |
| 4201 | Achat de balles | 384.00 | 3260 | Fêtes 1er Août | 0.00 | 3'009.75 |
| 4202 | Entretien matériel/immeuble | 2'633.85 | 36 | Autres produits | | |
| 4203 | Services Industriels - Eau | 1'304.65 | 3600 | Cotisations membre actif adulte 300.- | 13'780.00 | 13'800.00 |
| 4204 | Frais généraux divers | 466.50 | 3601 | Cotisations conjoint 200.- | 2'600.00 | 1'800.00 |
| 4205 | Romande Energie - Vestiaires | 1'242.80 | 3602 | Cotisations enfants (0-16 ans) 80.- | 2'240.00 | 3'440.00 |
| 4206 | Romande Energie - Courts | 620.85 | 3603 | Cotisations Jeune (17-20 ans) 120.- | 960.00 | 840.00 |
| 4207 | SUISA | 0.00 | 3604 | Cotisations membre passif / en congé 5 | 600.00 | 650.00 |
| 4208 | Frais Tournois, match et manifestations | 853.50 | 3605 | Licences adulte 70.- | 700.00 | 630.00 |
| 4209 | Sac poubelle taxé | 60.00 | 3606 | Licences enfant 40.- | 160.00 | 80.00 |
| 4300 | Bulletin du TC La Venoge | 0.00 | 3607 | Location (15.- l'h°°) | 925.00 | 1'135.00 |
| 4310 | Internet; Informatique; Imprimante etc | 445.90 | 3608 | Garantie clé | 120.00 | 260.00 |
| 44 | Prestations diverses | | 3609 | Garantie carte 10.- | 60.00 | 120.00 |
| 4400 | Swiss Tennis | 4'570.00 | 3610 | Cotisations Etudiant (21-25 ans) 200.- | 1'100.00 | 1'730.00 |
| 5 | Charges de personnel | | 3611 | Locations Club House | 750.00 | 1'000.00 |
| 52 | Charges de personnel | | 3613 | Cotisations membre externe 80.- | 80.00 | 80.00 |
| 5200 | Conciergerie | 6'000.00 | 3614 | Cotisations Entreprise | 1'200.00 | 1'800.00 |
| 6 | Autres charges d'exploitation | | 3620 | Publicité | 5'100.00 | 6'233.32 |
| 63 | Assurances | | 3630 | Repas de soutien | 109.80 | 0.00 |
| 6310 | Primes d'assurances diverses | 978.65 | 3635 | Dons, divers | 40.00 | 20.00 |
| 65 | Charges administration | | 3636 | Participation de la Commune d'Echand | 6'000.00 | 6'000.00 |
| 650 | Charges d'administration | | 3637 | Divers | 0.00 | 655.55 |
| 6500 | Matériel de bureau, imprimés, photocop | 0.00 | 3645 | Participation BASPO | 931.00 | 1'763.00 |
| 6513 | Frais de port | 220.60 | 8 | Résultats exceptionnels | | |
| 68 | Résultat financier | | | | | |
| 680 | Charges financières | | | | | |
| 6800 | Intérêts bancaires et frais | 27.90 | | | | |
| 69 | Amortissements | | | | | |
| 690 | Amortissements | | | | | |
| 6930 | Amortiss. s/immob. corporelles imme | 9'000.00 | | | | |
| 89 | Impôts | | | | | |
| 890 | Impôts directs | | | | | |
| 8900 | Impôts cantonaux et communaux | 211.95 | | | | |
| | Différence (bénéfice) | 804.90 | | | | |
| | Différence précédente (bénéfice) | | | | | 838.37 |
| | | 37'483.25 | | | | 45'166.92 |
| | | | | | 37'483.25 | 45'166.92 |